



INSTALLATION

Je veux m'installer en agriculture...

VOTRE PROJET :

- Vous avez un projet agricole mûri et viable
- Vous êtes enfant d'agriculteur ou pas
- Vous cherchez des terres, des bâtis, une exploitation dans une région précise ou pas
- Vous avez les financements nécessaires

INSTALLATION

Je veux m'installer en agriculture...

VOTRE DÉMARCHE :

- Contactez la ou les Safer des régions où vous voulez vous installer
- Renseignez-vous sur les biens en vente et dans quels supports ils sont annoncés
- Complétez votre recherche sur le site d'offres de biens des Safer : www.proprietes-rurales.com
- Rencontrez un conseiller foncier pour lui expliquer votre projet
- Posez votre candidature auprès de la Safer si un bien vous intéresse

L'ACTION DE LA SAFER :

La Safer :

- achète des biens agricoles ou ruraux mis en vente
- fixe un prix en accord avec le vendeur (ce prix sera le même pour tous les acquéreurs potentiels)
- annonce les ventes, recueille les candidatures
- organise des commissions d'acteurs locaux (professionnels agricoles, élus, divers autres...) pour examiner tous les projets des candidats, y compris le vôtre
- en regard des avis de ces commissions, la Safer identifie le ou les candidat(s) dont le projet s'inscrit le mieux dans le tissu local et lui revend le bien
- n'est pas qu'un intermédiaire : elle aménage, restructure, rationalise les propriétés

VOS BÉNÉFICES :

Un conseiller Safer vous accompagne jusqu'à la signature de l'acte, vous aide à trouver le bien qui correspond à votre projet, à sa juste valeur parce qu'elle connaît parfaitement les prix du marché, vérifie si celui-ci est viable, aux normes, pérenne, trouve des solutions adaptées, et vous apporte une sécurité juridique.

La Safer : observateur et opérateur du foncier rural et périurbain, à travers la réalisation de projets privés ou publics, répond à des missions d'intérêt général, confiées par le législateur, pour :

- dynamiser, préserver l'agriculture, la forêt
- accompagner le développement économique et social des territoires
- protéger l'environnement, les ressources naturelles, les paysages
- assurer la transparence des marchés ruraux et périurbains, leur régulation et observer les tendances...

Contactez votre Safer :
coordonnées sur www.safer.fr

Offres de biens à vendre :
www.proprietes-rurales.com

